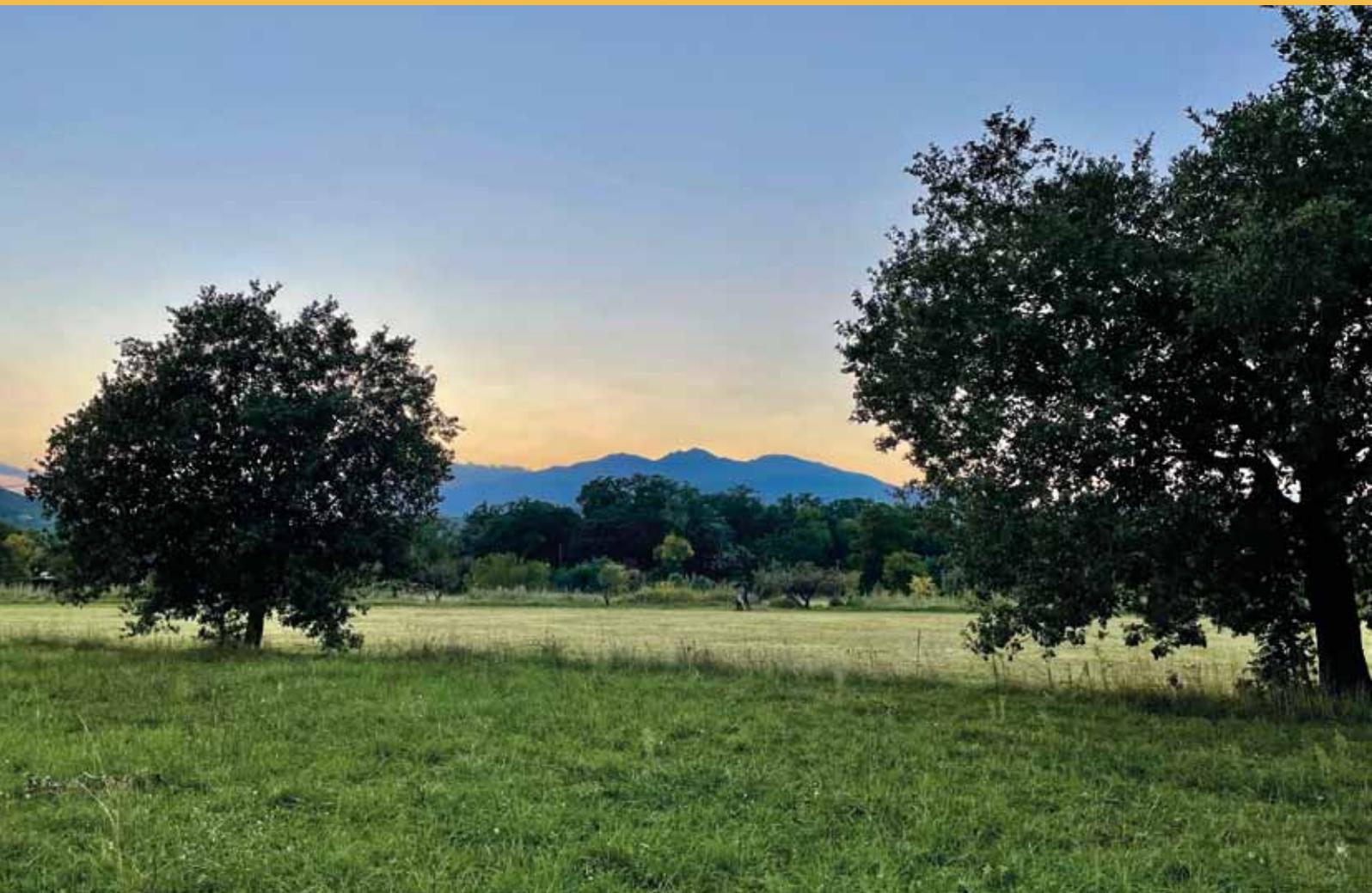


Tout ce qui bouge !

DÉFERLANTES
Infos pratiques

AU QUOTIDIEN
P'tit Bus

ANIMATIONS
Programme estival



Magazine CÉRET N° 7

Mairie de Céret, 6 Boulevard Maréchal Joffre
66400 Céret - 04 68 87 00 00

Directeur de la publication : Michel Coste

Comité de rédaction : Brigitte Baranoff, Sophie Menahem, Maria Lacombe, Marti Vila, Joël Mettay, Agnès Torreilles, Paul Mignon.

Rédaction : Joël Mettay, José Angulo, Brigitte Baranoff, Sophie Menahem, Paul Mignon, Agnès Torreilles.

Coordination : Agnès Torreilles

Crédits photos : Ville de Céret.

Conception graphique/mise en page :
M. Fradier, MF-Graphiste

Impression : Imprimerie du Néoulous – Céret

Imprimé sur papier PEFC ; veillant à la gestion durable des forêts et du respect environnemental.

Dépôt légal à parution

Le journal municipal est consultable en ligne sur le site de la ville : www.mairie-ceret.fr

SOMMAIRE

3 Édito

4/5 En images

6/8 Animations

9 Patrimoine

10/11 Culture

12/13 Mobilités

14/15 Au Quotidien

16 Solidarité

17 Brèves

18 Parlem català

19 Expression plurielle



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
L'été est arrivé.

C'est la première saison estivale depuis le début de notre mandat où nous n'avons pas de contraintes sanitaires, et j'espère que mes propos ne vont pas être démentis dans les semaines à venir.

Même s'il est important de continuer à respecter les gestes barrières parce que le virus est toujours très présent et avec des nouveaux variants très virulents, nous allons renouer avec les grands moments estivaux qui font partie de la vie céretane.

Nous allons bien entendu retrouver la fêria dans toutes ses dimensions. Nous allons aussi retrouver l'aplec de sardanes. Nous allons retrouver toutes ces animations présentées dans ce numéro de votre Mag, avec de vraies belles nouveautés comme ces concerts de cobles organisés par le CIMP dans le parc d'Aubiry ou encore ces concerts de jazz qui auront lieu en cœur de ville et au cœur de l'été, prémices de ce qui va devenir dans les années à venir un véritable festival ouvert sur la vallée du Tech, qui aura Céret comme épicerie.

Et il y a bien entendu les Déferlantes... Un très grand festival, ici, à Céret, pour lancer l'été, pour réveiller la ville, comme locomotive d'une ambition de développement économique et touristique qu'il faut saisir. Parlez avec les amis que vous pouvez avoir partout en France et ils vous confirmeront que comme la cerise ou le musée d'art moderne, Les Déferlantes font connaître Céret et renforceront durablement son attractivité.

Tout est fait pour que ce festival, événement majeur qu'il n'a pas été simple d'organiser, soit un grand moment. Sa tenue est la preuve que, même à l'écart des grands axes et des grandes infrastructures coûteuses pour le contribuable, tout est possible à Céret et dans le Vallespir. Tout a été fait pour limiter les désagréments durant ces quelques jours et au contraire faciliter la fête.

Cette fête, nous allons pouvoir la vivre dans le parc d'Aubiry qui était fermé depuis toujours, à l'abandon depuis longtemps. Nous le remettons en état progressivement en lien étroit avec les services de l'Etat (notamment la sous-préfecture et la Direction régionale des affaires culturelles) en essayant de conjuguer les exigences de chacun et de préserver les finances de la commune. Nous prenons beaucoup d'avis, surtout quand ils sont constructifs, ne nous laissant pas entraîner par les polémiques stériles de quelques-uns qui restent bras croisés pendant des décennies devant la lente dégradation qui finit par détruire complètement le patrimoine mais qui viennent mégoter en essayant de se faire passer pour experts dès que l'on agit. A Aubiry, fallait-il attendre que le parc brûle comme cela a déjà été le cas des serres aujourd'hui difficilement récupérables ?

C'était un engagement de campagne et c'est un engagement tenu : c'est tout particulièrement par la culture, dans toutes ses formes que nous réveillons Céret.

Je souhaite par-dessus tout que chacune et chacun puisse en profiter à sa manière, avec le sens de la fête et le sens de la mesure qui doivent nous animer pour que l'été se passe au mieux.

Toutes les leçons seront tirées, dans une large concertation l'automne prochain, tant sur la programmation qui relève de volontés de la municipalité que sur l'organisation logistique et matérielle qui est mise en place afin de pouvoir améliorer encore la vie estivale céretane des années à venir.

Michel Coste
Maire





8

7



8



9



10



11



12

1.2.3 : Ouverture du Parc d'Aubiry

4 : Art Sant Roch : Exposition d'Isa Papsian et Isabelle Piron

5 : Réception à la mairie des cadets du Céret sportif, champions du Roussillon en rugby à 7

6 : Remise de la médaille de la ville à Fanny Moreno, championne de France de boxe

7.8.9 : Fête de la cerise

10. 11.12 : Inauguration du centre d'Art de la photographie « Lumière d'encre »

UN ÉTÉ EFFERVESCENT

Céret renoue avec son sens de la fête, de la culture et du spectacle qui a forgé sa réputation bien au-delà du Vallespir.

Après la Fête de la Cerise, la Fête de la Musique et les Feux de la Saint-Jean il y a au programme d'autres grands rendez-vous « traditionnels » comme la grande expo d'été au Musée d'Art Moderne, la Féria ou le Festival de la Sardane mais il y a aussi du nouveau avec les Déferlantes, le Festival Jazz en Tech et un riche programme d'animations tout l'été.



VESPÉRALES

Tous les mardis, cette année, pour le marché nocturne l'accent a été mis sur la qualité et un environnement ludique : fanfares, clowns, cirque, jeux en bois, sardanes, etc. sont aussi au rendez-vous. Soit une animation différente chaque mardi.



MERCREDIS DES ENFANTS

Tous les mercredis après-midi de l'été, magiciens, courses d'orientation, jeux gonflables, water-flag, arcs, initiation au break dance, atelier cirque... et autres seront là pour les distraire.



JE DIS DANSE

Tous les jeudis soirs, à partir du 7 juillet, en plein air, en divers lieux de la ville, initiation aux danses de salon et aux danses latines proposées par l'association *Cor d'Artista*. Venez bouger au rythme du rock, de la salsa, du tango, du paso doble ou de la rumba...



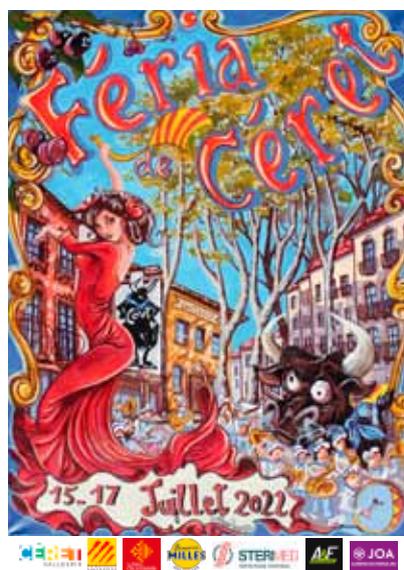
LES DÉFERLANTES

Voir infos pratiques en page 10.

FEU D'ARTIFICE

Mardi 12 juillet

22 h 15 Spectacle pyromusical - Stade Fondecave



FÉRIA

DU 12 AU 17 JUILLET

Mardi 12 juillet

Féria dels joves

Mercredi 13 juillet

Féria des Cérétans - Stade Fondecave

Vendredi 15 juillet

19 h Ouverture officielle avec l'hymne de la Féria par la banda *Els Companys*

De 19 h à 3 h Animations musicales par les bandas, les groupes à pied et les nombreux orchestres et DJ's

Samedi 16 juillet

11h Animations des rues, bodégas et bars avec les bandas

14h Marché artisanal taurin en centre-ville

Dimanche 17 juillet

12h Animation des rues, bodégas et bars avec les bandas sur les boulevards



64^e FESTIVAL DE SARDANES

DU 22 AU 24 JUILLET

Pour la première fois c'est sur les places et boulevards du centre-ville qu'auront lieu sardanes et concerts.

Vendredi 22 juillet

21h Place Picasso – Sardanes avec la Coblà Mil-lenària

Samedi 23 juillet

10h Place du Barri – Aplec de sardanes avec les Cobles Mil-lenària et Principal del Llobregat

17h CIMP Conférence d'Oriol Lluís Gual « Cobles Rosselloneses i danses de la Catalogne Nord »

21h Place du Barri – Concours de sardanes « Coupe de Catalogne », 250 danseurs avec la Principal del Llobregat

Dimanche 24 juillet

10h Boulevards - Sardanes avec la Principal del Llobregat

21h Place de l'église- Concert de sardanes et musique catalane avec les cobles Mil-lenària et Principal del Llobregat et 2 percussions.



COBLISSIM

Première édition du festival Coblissim au parc du château d'Aubiry, **le vendredi 29 juillet** Portes ouvertes dès 14h.

Animations pour les enfants.

A partir de 17h animations musicales, avec des concerts de Ralph Dumas et la cobla Sant Jordi, Les Fanfaron's et la cobla Mil-lenària, la cobla Tres Vents, la fanfare des Goulamas'K et bien d'autres animations. **Gratuit**



JAZZ EN TECH À CÉRET

Déjà connu pour ses concerts dans le patio du Musée ou à la Salle de l'Union, le festival de jazz de la vallée du Tech marque son territoire à Céret. Il se voit confier la programmation d'un festival appelé à s'épanouir en centre-ville.

LE PROGRAMME :

Vendredi 5 août.

Place de l'église, 21h :

**PABLO CAMPOS QUARTET /
Hommage à Nat King Cole**

Dans la lignée de Nat King Cole, une relecture passionnée de l'American Songbook.

Samedi 6 août.

Place de l'église, 21h :

**Fabien Mary & Dmitry Baevsky
Quintet / Blue Note Era.**

Une célébration du jazz autour du répertoire de l'emblématique maison de disques « Blue Note ».

Mardi 9 août.

Place de la liberté, 21h :

Pierre Bertrand Quintet / Colors.

Tarifs par soirée

. Billet standard : 15 €

. Abonnés Salle de l'Union : 12 €

. Moins de 25 ans, étudiants, chômeurs, handicapés, etc... : 7,50 €

Réservation en ligne :

www.mairie-ceret.com/fr/culture/salle-de-lunion

à partir du 1^{er} juillet ou sur place le soir du concert.

AU MUSÉE D'ART MODERNE :

CHAGALL, MODIGLIANI, SOUTINE... ET C^{IE} !

Après l'énorme succès de l'exposition de Jaume Plensa pour la réouverture (plus de 30 000 visiteurs du 5 mars au 6 juin...) le Musée d'Art moderne poursuit sur sa (re)lancée avec une grande expo d'été consacrée aux artistes de « L'École de Paris » et à ceux qui l'ont côtoyée de 1900 à 1933.

Cette exposition, organisée conjointement par le Centre Pompidou et le musée de Céret (à voir jusqu'au 13 novembre) est de mettre en évidence l'apport déterminant des artistes étrangers à la scène artistique parisienne de la première moitié du XX^e siècle.

En effet, sur le plan artistique, la contribution d'artistes comme Chagall, Juan Gris, Kupka, Picasso, van Dongen, Modigliani, Soutine, Pascin ou Kisling (nombreux sont parmi eux ceux qui ont séjourné à Céret) est décisive dans le développement de mouvements avant-gardistes comme le cubisme ou la figuration expressive.

Parallèlement, dans les années 1920-1930, une « nouvelle photographie » se développe grâce aux nombreux photographes présents à Paris, comme Brassai ou Man Ray...

L'exposition est déclinée en six « séquences » :

- *Coloristes, du fauvisme à l'abstraction*
- *Cubistes étrangers*
- *Chagall et le Foyer de la Ruche*
- *Modigliani et les artistes de Montparnasse*
- *Paris vu par...*
- *Autour de Soutine. Portraits parisiens.*

CHAGALL, MODIGLIANI, SOUTINE & C^{IE}

L'ÉCOLE DE PARIS (1900 - 1939)

9 juillet - 13 novembre 2022



Céret - musée d'art moderne



Exposition organisée par le Centre Pompidou, Paris et le musée d'art moderne, Céret.

VISITER LE MUSÉE

• Du 1^{er} septembre au 30 juin, le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h

• Du 1^{er} juillet au 31 août, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 19h

Plein tarif : 10 euros, Tarif réduit 7 euros, gratuit jusqu'à 18 ans.

Infos : Tél. 04 68 87 27 76

Mail : contact@musee-ceret.com

www.facebook.com/MuseeDArtModerneDeCeret

www.instagram.com/museeartceret

[museeartceret](https://twitter.com/mamceret)

<https://twitter.com/mamceret>

CULTURE-SPORT : une seule adresse

Le nouveau « Pôle Culture-Sports-Ingénierie financière », dirigé par Sabrina Rey, sous la responsabilité de Maria Lacombe, Adjointe à la Culture, et José Beltran adjoint au sport intervient dans tout ce qui concerne les animations, l'événementiel, la culture, le sport, la médiathèque, la gestion des salles municipales et l'ingénierie financière.

On connaissait l'OMC (Office Municipal de la Culture) et le Service des Sports. Il faut désormais parler du Pôle Culture-Sports-Ingénierie financière. Cette structure, établie dans les anciens locaux du « Syndicat d'Initiative », au pied de la sculpture « La Catalane », boulevard Clemenceau réunit en un seul lieu (la culture au rez-de-chaussée et le sport au 1^{er} étage) les informations et les services dont ont besoin les associations ou porteurs de projets (spectacles, compétitions, animations, etc...).



« L'objectif, explique Sabrina Rey, est d'une part de faciliter les démarches des demandeurs en regroupant dans les mêmes locaux ce qui a trait aux animations et événements culturels et sportifs. D'autre part, il s'agissait de mettre de la cohérence, de la coordination dans la programmation et l'organisation de ces événements, dans la gestion de l'occupation des salles ou équipements qui leur sont nécessaires. »

Les missions du Pôle Culture/ Sport sont multiples :

• Gestion et mise à disposition des salles municipales :

Salle de l'Union (salle de spectacle plus salles associatives et de réunion), salles d'exposition (Capelletta, salle Manolo, Espace Pierre Mau), Mas de Nogarède, cinéma Le Cérétan, etc.

Pour toute demande concernant le domaine « Culture », s'adresser à **Stéphanie Schortzen** :

Tél. 04 68 87 35 83,
Mail : service-culturel@mairie-ceret.fr

• Programmation culturelle de la salle de l'Union

Pour toute demande concernant

le domaine « Sport », s'adresser à **François Guillou** :

Tél. 04 68 87 35 83,

Mail : sport@mairie-ceret.fr

• Centralisation des demandes de subvention, accompagnement des projets sportifs et culturels

• **Guichet unique pour les demandes d'autorisation pour des animations** (occupation de l'espace public, débits de boissons, etc.).

S'adresser à **Isabelle Falco**,
Mail : animations@mairie-ceret.fr,
coordination des animations et transmission des informations

• **Organisation des événements programmés par la commune** : fêtes diverses, marché nocturne « Les Vespérales », marché de Noël, animations estivales, Forum des Associations, etc.

COLLECTION D'AGRUMES DU MONDE

1^{re} découverte pour tous les âges !

Au début du printemps 2022, 350 écoliers cérétans (de la maternelle et de l'école Marc Chagall) ont participé au repotage de la collection Bachès.

A l'occasion de l'ouverture du parc d'Aubiry, les Cérétans ont pu découvrir cette collection à travers l'atelier de dégustation animé par Les Toques Blanches et l'atelier « Comment bien cultiver des agrumes » avec Bénédicte et Michel Bachès.



 **LES TOQUES
BLANCHES**
ROUSSILLON | OCCITANIE

Recette « *Taboulé de chou-fleur aux agrumes* »
de Jean PLOUZENNEC,
LES TOQUES BLANCHES



Taboulé de chou-fleur aux agrumes

Recette pour 6 personnes

INGRÉDIENTS

1 Chou-fleur ; 2 Tomates ; 1 / 2 Concombre
2 Oranges ; 2 Citrons
20 Feuilles de menthe
100 gr de Raisins de Corinthe
50 gr de Pignons de pin
10 cl d'huile d'olive ; Sel Poivre

PRÉPARATION

- Lavez le chou-fleur, râpez les têtes de chou-fleur, trou moyen pour faire la semoule
- Lavez, séchez et ciselez la menthe
- Taillez en dés les tomates, le ½ concombre
- Dans un saladier, mélangez la semoule de chou-fleur avec menthe ciselée, dés de tomates, dés de concombre, rajoutez les pignons torréfiés
- Râpez les citrons et les oranges sur cette préparation
- Pressez les deux citrons, pelez à vif les oranges en faire des suprêmes, récupérez le jus des oranges, rajoutez les jus des citrons, des oranges dans le saladier
- Rajoutez les suprêmes d'orange, les raisins, l'huile d'olive, assaisonnez sel poivre
- Mélangez délicatement l'ensemble, filmez le saladier et laissez reposer l'ensemble 3 heures au frais.

LES DÉFERLANTES :

Comment ça marche ?

Première édition, les Déferlantes à Céret, événement majeur de l'été musical en pays catalan, dans le parc du château d'Aubiry du 7 au 10 juillet. Où acheter les billets ? Comment y aller ?

Où se garer, se restaurer, qu'y faire en dehors des spectacles ? On vous dit tout.

Comment venir au festival depuis Céret ?

AVEC LA NAVETTE DES CÉRÉTANS :

Durant les 4 jours du festival, une navette gratuite est à disposition de :

- 17h à 20h 00 toutes les 20 minutes environ (selon les conditions de circulation) , départ devant le collège de Céret (avenue Michel Sageloly), arrêt au rond-point de la zone Oulrich.

- Retour de 00h00 à 2h00 toutes les 20 minutes environ (selon les conditions de circulation) ,départ au rond-point de la zone Oulrich, arrêt devant le collège de Céret.

A PIED :

- En se garant au parking de la gare et en empruntant la voie verte à pied (30 à 40 minutes environ)

A VÉLO :

- 180 arceaux sont à disposition à 100 mètres du parc d'Aubiry (sur le parking signalé sur le chemin communal d'Aubiry) avec surveillance du dispositif de 18h à 2h00 du matin.

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- Un parking pour les personnes à mobilité réduite est situé à proximité immédiate du parc d'Aubiry. Il est accessible depuis la zone d'activité en présentant un « macaron » aux services de contrôle sur place.

CONDITIONS DE CIRCULATION DU 7 AU 10 JUILLET :

Pas de restriction de circulation jusqu'à 17h00 pour partir ou se rendre à Céret.

A partir du rond-point de la déviation du Boulou et à compter de 17h00, la circulation est mise à sens unique.

Une déviation par Maureillas permettra de rejoindre Céret depuis Perpignan ou de s'y rendre.

Ce dispositif restera en place jusqu'à 3h30 et ce durant les 4 jours (de 17h00 à 3h30 tous les jours).

NB : *Une déviation sera mise en place au niveau de l'avenue Francesc Irla (sauf riverains) afin de garantir la fluidité du trafic dans Céret.*

BILLETTERIE

On peut acheter ses billets (et avoir toutes les infos nécessaires) en cliquant sur le lien suivant :

www.festival-lesdeferlantes.com/billetterie-2022/

TARIFS SPÉCIAUX « VALLESPIR »

Des réductions sont accordées aux habitants de tout le Vallespir : moins 5 euros sur le prix du Pass 1 jour, moins 10 euros sur le prix du Pass 3 jours. Billets à retirer à l'Office du Tourisme rue Saint-Ferréol à Céret, sur présentation d'un justificatif de domicile.

RESTAURATION

Plusieurs chapiteaux proposeront sur place une dégustation à base de produits locaux, sous le label « Sud de France ». Nombreux stands de restauration et buvettes.

ACTIVITÉS

Diverses activités et attractions sont praticables dès midi et tout l'après-midi dans le parc du château pendant la durée du festival.

« Villages expériences » avec gaming, espace padel, etc.



***ROUTE D115 - PORTION À SENS UNIQUE DU 7 AU 10 JUILLET**
 Une voie ouverte aux véhicules festivaliers, la seconde réservée aux navettes

Voie ouverte aux véhicules festivaliers
 - 17H00 à 23h30 dans le sens LE BOULOU > CÉRET
 - 23H30 à 03H30 dans le sens CÉRET > LE BOULOU

Navettes (départ toutes les 30 minutes)
 - 17h00 à 21h00 dans le sens LE BOULOU > CÉRET
 - 23h30 à 03h30 dans le sens CÉRET > LE BOULOU

P1 **ARRÊT P1**
 OUVERTS À PARTIR DE 11H30

P2 **ARRÊT P2**
 OUVERTS À PARTIR DE 11H30

P3 **ARRÊT P3**
 OUVERTS À PARTIR DE 16H30

P4 **ARRÊT P4**
 OUVERTS À PARTIR DE 16H30

Navette des Cérétans – Les déferlantes
 Départ et arrivée devant le collège Jean Amade
 Rotations fréquentes
 Départ du 7 au 10 juillet de 17h00 à 20h00
 Retour du 7 au 10 juillet de 00h00 à 02h00

CIRCULATION/STATIONNEMENT : Des enjeux fondamentaux pour le centre ville

La valorisation du cœur historique de Céret et l'amélioration de la circulation et du stationnement en ville figurent au premier plan des préoccupations de la municipalité. C'est pour exposer en toute transparence ses projets concrets en ces domaines et entendre, sur ces sujets, la voix des habitants que le Maire et les élus ont organisé une réunion publique le 2 juin dernier.



Le Maire, Michel Coste, s'est exprimé sur la vitalité du centre-ville, ses adjoint(e)s José Angulo, Stéphanie Justaffré, Maria Lacombe, Sandrine Capeille et Denis Dunyach intervenant pour leur part sur les objectifs de la municipalité pour le centre-ville ainsi que sur les projets concernant le stationnement, avec l'implantation d'horodateurs, les animations, la piétonnisation et le réaménagement de certains secteurs, la mise en place de la navette gratuite « P'tit Bus », 100% électrique.

On ne va pas l'apprendre aux habitants de Céret : il est difficile

Amélioration de
la circulation

d'y circuler, très difficile (sinon pratiquement

impossible le samedi matin, jour de marché) d'y stationner. De multiples raisons à cela : obsolescence du plan de circulation par rapport aux nouvelles réalités du trafic en ville (augmentation du nombre d'automobiles, des véhicules de livraison dans une cité où le commerce et l'habitat évoluent...)

encombrement voire obstruction récurrente de voies stratégiques comme le rue St Ferréol ou les boulevards du fait de présence sur les espaces dédiés aux livreurs de véhicules particuliers qui n'ont rien à y faire, ou de travaux inopinés, véhicules « ventouses » sur les parkings, etc.

Autant d'éléments qui nuisent à l'activité commerciale et culturelle en centre-ville et en dévalorisent le patrimoine architectural. Avoir la volonté de remédier à cela c'est avoir le courage de prendre des décisions efficaces donc énergiques.

Favoriser les
mobilités douces

Plusieurs, dont l'objectif global est de renforcer la fonction économique du centre, de faciliter le stationnement de ses résidents et d'y favoriser les mobilités douces et vertueuses sont programmées par la municipalité.

En premier lieu la question du stationnement sur les parkings (1119 places comptabilisées à ce jour dont 27 pour les personnes à mobilité réduites). Des effets positifs sont attendus avec la mise en place de zones de stationnement payant sur le parking des Tins, de

la place de la République et du parc du château d'Aubiry appelant la participation financière des visiteurs à l'occupation de l'espace public et celle des résidents en consentant à ces derniers un tarif très préférentiel ainsi que la gratuité à diverses catégories de professionnels de santé ou d'aide à domicile. (Voir le détail des tarifs, selon les saisons dans les encadrés page ci-contre).

La municipalité s'est dite consciente du changement que cela signifiait mais en insistant sur la nécessité de telles mesures pour s'assurer de la vitalité commerciale du centre-ville en incitant à davantage de rotations des véhicules sur les parkings les plus faciles d'accès proches du centre. Une évaluation du dispositif sera effectuée au bout d'un an de fonctionnement.

25% PAYANT
75% GRATUIT

Malgré la mise en place d'horodateurs sur le parking des Tins et sur la place de la République, le stationnement dans le centre-ville de Céret reste très majoritairement gratuit. En effet, les emplacements payants ne représentent que 25 % du nombre total d'emplacements de parking.

Les tarifs et la durée maximale du stationnement payant sur voirie et la fixation du FPS :

Jours	Horaires
Du lundi au dimanche	9h à 18h - Place de la République
Du lundi au dimanche	9h à 20h . Tin's (Période Été : du 01/05 au 30/09)
Du lundi au dimanche	9h à 18h .Tin's (Période Hiver : du 01/10 au 30/04)
Mercredi/Samedi/Dimanche	10h à 18h . Parc d'Aubiry (Période Hiver : du 01/10 au 31/05)
Du mardi au dimanche	10h à 19h . Parc d'Aubiry (Période Été : du 01/06 au 30/09)

Il est proposé de mettre en place : • une gratuité pour les jours fériés pendant toute l'année, • une gratuité pour les dimanches en période hivernale, • payant pour les dimanches en période d'été, • payant tous les dimanches toute l'année au parking « Place de la République »

Zones tarifaires	Catégorie Usager	Tarifs		Commentaires	Zones tarifaires	Catégorie Usager	Tarifs		Commentaires
		Durée	Montant				Durée	Montant	
Place de la République	Standard	30 mn	0,00€	1 seule fois par jour	Parc Aubiry	Standard	8h00	3,00€	10h à 18h - Parc d'Aubiry (Période Hiver : du 01/10 au 31/05)
		45mn	2,00€				8h15	35,00€	
		1h00	2,50€				10h à 18h - Parc d'Aubiry (Période Été : 01/06 au 30/09)		
		1h30	3,00€						
		2h00	5,00€						
		2h30	7,00€						
		3h00	12,00€						
		3h30	35,00€						

Zones tarifaires	Catégorie Usager	Tarifs		Commentaires	Zones tarifaires	Catégorie Usager	Tarifs		Commentaires			
		Durée	Montant				Durée	Montant				
Tin's (Période hiver)	Standard	2h00	0,00€	1 seule fois par jour	Tin's (Période été)	Standard	2h00	0,00€	1 seule fois par jour			
		7h00	2,00€				2h30	2,00€				
		7h15	35,00€				3h00	2,50€				
							3h30	3,00€				
Tin's (Période hiver)	Résidents	2h00	0,00€	1 seule fois par jour			4h00	4,00€				
		7h00	2,00€				4h30	5,00€				
		Possibilité d'abonnement 10€/mois Abonnement au véhicule <i>Abonnement géré par un logiciel des abonnés : A chaque abonnement, correspond une plaque d'immatriculation qui peut être reconnue pendant 1 an.</i>					5h00	6,00€				
							5h30	8,00€				
							6h00	12,00€				
							6h30	35,00€				
							Tin's (Période été)			Résidents		Possibilité d'abonnement 10€/mois Abonnement au véhicule <i>Abonnement géré par un logiciel des abonnés : A chaque abonnement, correspond une plaque d'immatriculation qui peut être reconnue pendant 1 an.</i>
Tin's (Période hiver)	Professions médicales	9H00	0€	Gratuité			Tin's (Période été)	Professions médicales		11h 00	0€	Gratuité

Stationnement gratuit



2 voitures / place / j

Stationnement payant faiblement contrôlé



4 voitures / place / j

Stationnement payant bien contrôlé



6 à 8 voitures / place / j

LA NAVETTE : un bon plan pour circuler dans Céret



Inciter à ne plus prendre son véhicule personnel pour venir en ville, faciliter aux personnes âgées ou dépourvues de moyen de locomotion l'accès aux services, commerces et lieux de vie de l'ensemble du territoire de Céret tel est l'objectif des 5 lignes du « P'tit Bus », la navette gratuite mise en service le 1^{er} juin dernier.



Un véhicule électrique de 6 m de long, d'une capacité de 9 voyageurs assis ou 13 debout, 5 lignes, 26 points d'arrêt le long d'un tracé qui n'oublie aucun secteur de la ville... C'est le « P'tit Bus ». Un moyen de transport gratuit, pratique et énergétiquement propre, une solution aux difficultés à trouver une place de stationnement en ville.

Les parcours des 5 lignes, les jours et les horaires de circulation ont été pensés pour répondre à toutes les attentes des Cérétans.

On peut résumer ainsi : **les lignes 1 et 2**, sur lesquelles le P'tit Bus circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis répond aux besoins « courants »

(courses dans les commerces et services du centre-ville et aussi de la périphérie – Oulrich, La Cabanasse –), lieux où accomplir des démarches administratives, visites aux cimetières, etc.

La ligne 3, qui fonctionne le mercredi après-midi est destinée aux sportifs puisque de la zone Oulrich (en passant par La Padragouse, le rond-point de la Légion d'Honneur) dessert

tous les stades et gymnases de la ville.

Quant aux lignes 4 et 5, le samedi matin, elles reprennent en gros le circuit des lignes 1 et 2 mais selon un circuit adapté à la présence du marché.

Les arrêts du P'tit Bus sont matérialisés par des panneaux très lisibles où sont indiqués horaires et circuits.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES JEUNES, UNE PRIORITÉ DEVANT LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Après une « période test » qui s'est déroulée durant trois semaines en mai, un nouveau dispositif de stationnement et de circulation des cars scolaires et des automobiles a été mis en place pour renforcer la sécurité aux abords des écoles, du collège et du lycée.

Le constat en avait été fait depuis longtemps : la situation était devenue extrêmement critique au niveau de la sécurité routière aux abords du collège, du lycée et des écoles primaires (notamment Chagall) et maternelle.

David Bertran, Chef de la Police Municipale détaille : « Il y a une forte affluence d'étudiants sur une durée très courte aux heures de sortie du collège, du lycée, d'enfants et de parents à la sortie des écoles. Le stationnement était anarchique, bloquant souvent la circulation, tant des voitures que des piétons. Les lycéens et les collégiens, soucieux de repérer et de ne pas rater leur bus, traversaient la chaussée sans regarder devant eux, etc. Il y a eu quelques accrochages, sans trop de gravité, heureusement. Il était urgent, avant que la situation s'aggrave, de faire quelque chose pour canaliser la circulation des véhicules scolaires et particuliers, celle des piétons, pour organiser le stationnement. »

Un nouveau plan de circulation concernant les secteurs « scolaires » a été conçu par les élus et les personnels en charge de la sécurité, en concertation avec les chefs d'établissements, les parents d'élèves, les services du Département et de la Région en charge des transports scolaires. Ce dispositif a été mis en place, à titre d'essai, sur une période de trois semaines en mai et, les



résultats étant concluants, a été définitivement adopté (voir encadré ci-dessous). En résumé, aux heures de sortie des établissements, la circulation se fait à sens unique, sur un parcours comparable à « un immense sens giratoire) le long des avenues Jules Ferry, Général de Gaulle, Michel Sageloli et d'Espagne.

COMMENT ÇA ROULE ?

- Le dispositif fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 50 à 16 h 15 et de 16 h 55 à 17 h 15.
- La circulation est à sens unique avenue Jules Ferry et avenue Michel Sageloli
- La rue Élie Danflous est fermée à ces heures
- Le stationnement temporaire n'est autorisé sur le trottoir de l'avenue Jules Ferry que du côté longeant le parking de la place Henri Guitard.

Pour David Bertran : « Le bilan est excellent. La circulation est fluidifiée, la vitesse est réduite, donc moins de risques d'accidents, il y a moins de véhicules à moteur sur ces secteurs, davantage de moyens de locomotion « doux ». D'après les enseignants, les élèves sont moins stressés en fin de journée, moins soucieux de rater leur bus... »

« DES SORTIES APAISÉES »

Géraldine Bourdin est CPE au collège Jean Amade. Pour elle le bilan de ce dispositif est très positif. « On constate, aussi bien au collège, au lycée et à l'école primaire que les sorties des élèves sont apaisées. Il y a moins d'agitation, moins de bruit. On observe une grande différence de comportement chez les élèves. »

RÉFUGIÉS UKRAINIENS : UNE NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ

Quatre familles ukrainiennes, soit une quinzaine de personnes, sont hébergées à Céret depuis le 30 mars.

Pour ces réfugié(e)s fuyant les horreurs de la guerre, un moment de paix et d'espoir.

« *Les Cérétans ont assuré !* ». C'est Brigitte Baranoff, adjointe au maire, en charge de la Solidarité et de la Santé, qui le dit.

Effectivement, il n'a pas été évident dans un premier temps de faire face à la fois à l'urgence qu'il y avait à gérer une situation à laquelle on ne s'attendait pas vraiment et la réalité du terrain : trouver des hébergements, résoudre les problèmes administratifs, sanitaires et autres...



« *Tout est parti de l'initiative de Charles Troupin, infirmier à Reynès, qui avait ramené en France 6 Ukrainiens depuis la Pologne* » explique Brigitte Baranoff.

Grâce à ses réseaux et à l'enthousiasme de nombreux cérétans à l'idée de venir en aide à des personnes victimes de la guerre, toute une dynamique s'est mise en place, fédérant des bonnes volontés diverses et complémentaires : particuliers, élus, associations, professionnels de santé, de transport, administrations, etc.

Forte mobilisation de tous les Cérétans.

Progressivement, quatre familles sont arrivées à Céret (d'abord une famille de 6 personnes, puis une mère et sa fille, une veuve

et enfin 5 personnes). Toutes sont hébergées chez des particuliers qui ont mis gratuitement à disposition des appartements vacants, leur résidence secondaire ou autre.

« *Il y a eu une forte mobilisation, tous les Cérétans qui le pouvaient se sont impliqués et notamment des Britanniques, des Finlandais... Une belle aventure humaine, une belle représentation de l'idée européenne* » selon Brigitte Baranoff.

La question de l'hébergement, n'était pas la seule à résoudre. Il fallait aussi accompagner les personnes à la Préfecture pour obtenir l'attestation provisoire de

séjour, nécessaire pour accéder à l'ADA (Aide aux demandeurs d'Asile), accomplir les démarches sanitaires (vaccins), trouver des traducteurs, assurer la continuité de la scolarisation des enfants ; pour certaines personnes trouver de la nourriture, des vêtements, un emploi, une formation...

Bref, la dure réalité du quotidien. Une armée de bénévoles à titre individuel, professionnel ou au sein d'associations comme les Restos du Cœur, Agir Ensemble et du Conseil Municipal de Céret a su faire face. Respect.

Accompagnement aux démarches administratives.

EN QUELQUES LIGNES

CÉRET OBTIENT 1 ÉTOILE AU GUIDE VERT MICHELIN

Les restaurants ne sont pas les seuls à gagner des étoiles au Guide Michelin, les villes aussi.

Celle de Céret vient de se voir attribuer une étoile au Guide vert Michelin.

Les éditions Michelin proposent une déclinaison de guides touristiques, et l'étoile au Guide vert qualifie la ville de site « intéressant ». Cette distinction souligne ainsi l'intérêt patrimonial, historique, touristique et environnemental de la Ville.

TERRE DE JEUX 2024

Céret rejoint officiellement la communauté «Terre de Jeux 2024».

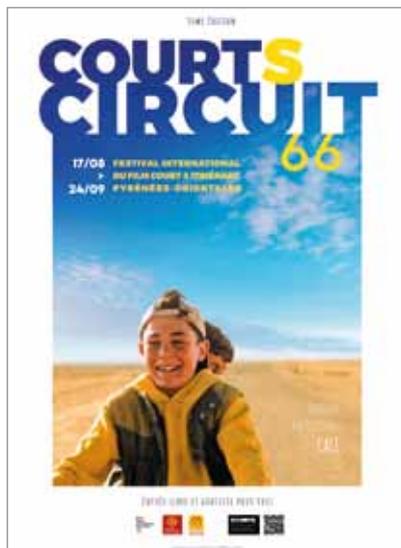
Terre de Jeux 2024 est un label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion. C'est également partager une vision ambitieuse pour les Jeux.

FESTIVAL COURTS CIRCUIIT 2022

DU 17 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE

Courts-Circuit 66, festival international du film court et itinérant, poursuivra son voyage au cœur des Pyrénées-Orientales faisant plus de 25 haltes sur son chemin.



Le vendredi 9 Septembre à 18h, à la salle de l'Union, une séance de cinq courts en compétition,

suivi **à 19h45** d'une invitation par CALI (parrain du festival 2022), sous forme de **lecture musicale** dans le patio d'Art Sant Roch.

Le samedi 10 Septembre à 18h, à la salle de l'Union, 2e projection avec une thématique musique, suivi **à 19h45** d'un concert de Violeta Duarte dans le patio d'Art Sant Roch.

Enfin, **du 15 Août au 10 Septembre**, la Maison du Festival (Salle Pierre Mau) exposera les oeuvres de Jacques Vinas inspirées par l'itinéraire du festival.

Le mardi 20 Septembre à 14h, à la salle de l'union, une séance pour les lycéens.

Clôture le 24 septembre au Palais des Rois de Majorque

POTENCE AGRICOLE

Une nouvelle potence agricole sur le secteur de Nogarède a été mise en fonction mi-mai, pour faciliter le travail des agriculteurs sur un secteur dont la municipalité tient à renforcer sa vocation agricole. Cette action complète l'amélioration du fonctionnement de ce qui était jusque maintenant la seule potence située sur



la zone Tech Oulrich et précède la création à venir au Palau d'une aire complète de remplissage et lavage toujours à usage agricole. Actions réalisées avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture et la participation financière du Conseil départemental.

CANAL D'ARROSAGE :

L'ASA canal de Céret, Reynes, Maureillas et Saint-Jean-Pla-de-Corts rappelle que l'eau est acheminée :

- Par le canal principal, depuis la prise d'eau sur le Tech jusqu'aux vannes de desserte. L'ASA est propriétaire de son emprise et a la charge l'entretien et le curage.
- Par le réseau secondaire, constitué de rigoles secondaires passant soit chez les particuliers, soit sur le domaine public.

L'eau véhiculée dans le canal a pour seule destination l'arrosage des parcelles comprises dans le périmètre d'arrosage. Toute autre destination est formellement interdite. Nous observons l'augmentation de nombreuses incivilités, dépôts de déchets de toute nature, actes de malveillance, rigoles secondaires non entretenues, etc.

Les garde-vannes, assermentés, sont habilités à dresser des procès-verbaux pour toutes infractions constatées. L'eau est un bien précieux qui devient rare, il convient de l'utiliser à bon escient en respectant les règles établies.

ELS CENT ANYS DE LES ARENES

“El diumenge 12 de febrer, al vestíbul de l’Ajuntament, va tenir lloc la licitació de la construcció de les arenes. L’obra va ser adjudicada a l’empresa Sépia, que té la seu central a París, amb un descompte del 21% sobre l’import del projecte, que ascendia a 107.000 francs. Ens posarem a treballar dilluns vinent. - Revista Corrida, 5 de març de 1922.

Adéu a les places improvisades aixecades a diversos llocs de la ciutat! El 4 de juny de 1922, Ceret va inaugurar les Arenes en plé camp, construïdes en un temps rècord, en menys de cinc mesos, una innovació en ciment armat i un preu equivalent a 9 milions d’euros finançats pels accionistes de la Société des Arènes!

Tot i que que la corrida inaugural fos decebedora, si l’espectacle del mes de juliol, Phèdre, una tragèdia lírica, que es va interrompre per la tempesta, l’èxit popular és innegable.

Dissenyat com un «amfiteatre per a tots els espectacles a l’aire lliure», l’edifici es va convertir immediatament en un lloc de cultura reconegut. La Dépêche del 4 de desembre de 1922 subratlla el seu caràcter singular: “Una ciutat tan petita com Céret, una ciutat intel·lectual on molts artistes del sud venen a somiar davant d’un paisatge meravellós, va construir aquest any un teatre a l’aire lliure. Allà, ja vam donar una llegenda musical on van col·laborar autors francesos i espanyols. Van venir a cantar

cors de Barcelona. Allà, seguint la idea dels fundadors de les arenes de Céret, el geni francès i el geni espanyol, es van fusionar per expressar l’ànima comuna de Catalunya.»

Amb el temps, les arenes s’han convertit en part del cor de la ciutat. Més que un monument centenari, és un lloc de memòria, de celebració, de compartir per a tots els cérétans. Les arenes de Céret representen un patrimoni cultural original, un vincle únic amb els artistes: Déodat de Séverac i la música, Picasso, el Museu d’Art Modern i la tauromàquia... Un vincle viu entre el passat, el present i el futur.

Ens veiem els dies 16 i 17 de juliol al Ceret de Toros 2022.

José Angulo

LES ARÈNES ONT CENT ANS

« Le dimanche 12 février, dans la salle de la Mairie, s’est déroulé l’adjudication pour la construction des arènes. Les travaux ont été adjugés à la société Sépia, dont le siège social est à Paris, avec 21 % de rabais sur le montant du projet, qui s’élevait à 107 000 francs. On se mettra au travail dès lundi prochain. » - Revue Corrida, 5 mars 1922.

Adieu aux plazas de fortune érigées en divers lieux de la ville ! Le 4 juin 1922, Céret inaugure des arènes en pleins champs, bâties en un temps record, moins de cinq mois, une innovation en ciment armé et un prix équivalent à 9 millions d’euros financés par les actionnaires de la Société des Arènes !

Et même si la corrida inaugurale est décevante, si le spectacle du mois de juillet, Phèdre, une tragédie... météorologique interrompue par l’orage, le succès populaire ne se dément pas.

Conçu comme un « amphithéâtre pour tous spectacles de plein air », l’édifice est aussitôt un lieu de culture reconnu. La Dépêche du 4 décembre 1922 en souligne le caractère singulier : « Telle petite cité comme Céret, ville intellectuelle d’ailleurs où maint artiste méridional vient rêver devant un paysage merveilleux, a construit cette année un théâtre de plein air. Là, on a donné déjà une légende musicale où ont collaboré des auteurs français et espagnols. Là sont venus chanter des chœurs barcelonais. Là,

suivant l’idée des fondateurs des arènes de Céret, doivent se fondre le génie français et le génie espagnol, pour exprimer l’âme commune de la Catalogne. »

Au fil du temps, les arènes se sont inscrites au cœur de la ville. Plus qu’un monument centenaire, c’est un lieu de mémoire, de fête, de partage pour tous les Cérétans. Les arènes de Céret représentent un patrimoine culturel original, un lien unique avec les artistes : Déodat de Séverac et la musique, Picasso, le Musée d’Art moderne et les tauromachies... Un lien vivant entre le passé, le présent et l’avenir.

Rendez-vous les 16 et 17 juillet pour Céret de Toros 2022.

José Angulo

LISTE CÉRET AUTREMENT

La ville reprend des couleurs à l'approche de l'été !

Après 2 ans de pandémie et un début d'année 2022, bien chargé en incertitudes avec le guerre en Ukraine, les élections présidentielles puis législatives, nous retrouvons un peu de légèreté avant la saison estivale : ouverture du parc d'Aubiry, réouverture du Musée d'art Moderne

avec une fréquentation exceptionnelle, Fête de la Cerise, ouverture du Centre d'Art photographique, diverses animations de rue et sur les terrasses...

L'été s'annonce alléchant et permettra sans nul doute à chacun de s'y retrouver, en fonction de ses goûts : Déferlantes, Féria, Festival de Sardanes, Cinéma de plein air, Festival

Courts Circuits, Marchés d'été ...

Nous espérons avec la mise en place des horodateurs au parking des Tins et la navette fluidifier la circulation et le stationnement en centre-ville pour permettre à tous d'en profiter, sans difficulté.

Alors nous vous souhaitons de passer un bel été sous le ciel de Céret !

LISTE CÉRET ENSEMBLE

Après 2 ans de gestion de l'actuelle Municipalité, de nombreux points sur lesquels nous sommes en désaccord.

Le budget 2022 subit une augmentation du taux de la taxe foncière de 5% qui s'ajoute à la progression de 3,4% des bases servant au calcul de l'impôt ; c'est excessif alors que les bases de CERET sont supérieures de 11,7% à celles des communes comparables. **Nous avons voté contre l'augmentation de la fiscalité et contre le budget principal de la commune** (en revanche,

nous avons voté pour les budgets annexes qui concernent essentiellement des opérations mises en place par la précédente Municipalité).

Nous sommes également opposés à la mise en place d'horodateurs qui vont avoir un effet négatif pour notre centre-ville, au plan commercial notamment. Il suffisait de maintenir les zones bleues et de les faire respecter !

Autre sujet qui interpelle : **les travaux de destruction du mur d'enceinte menés au château**

d'Aubiry au mépris des règles concernant les monuments historiques, tout cela pour l'organisation du festival musical des Déferlantes auquel nous sommes favorables mais pas à n'importe quelles conditions. Sur ce dossier, on peut d'ailleurs s'interroger plus globalement sur les travaux menés par la commune sur un espace privé, dans le cadre d'un bail emphytéotique !

Suivez nos analyses sur notre site ceret-ensemble.fr et n'hésitez pas à nous contacter sur ceretensemble@gmail.com

LISTE CÉRET 2020 VOTRE AVENIR

« n'a pas souhaité transmettre de texte pour ce numéro »



NAT KING COLE
© Marc Myers



Pierre Bertrand
© Alexandre Lacombe



PABLO CAMPOS



Fabien Mary &
Dmitry Baevsky Quintet

FESTIVAL DE JAZZ

LE 5, 6 ET 9 AOÛT

Réservations en ligne :

www.mairie-ceret.com/fr/culture/salle-de-lunion

(à partir du 1er Juillet)

Ou sur place le soir du concert

